

Le Seigneur est toujours présent, quel que soit notre chemin de vie !

Si le thème de ce mois nous parle de la vie consacrée en communauté avec ses défis, ses succès, ses échecs, nous pouvons poser un regard interrogateur sur les laïcs qui ont reçu un appel différent.



« L'Esprit et l'Épouse disent : "Viens !" » (Ap 22,17)

Dans l'Église catholique, sont appelées « vierges consacrées » des femmes qui ont été consacrées à Dieu par l'évêque diocésain selon un rituel très ancien : « la consécration des vierges ».

PAR THÉRÈSE GERBER | PHOTO : ORDOVIRGINUM.FR

Dans la discrétion, de nombreuses personnes donnent du temps au Seigneur, dans la prière, l'adoration, l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. Parmi elles, nous trouvons des laïcs qui vont jusqu'à faire un engagement, comme une consécration. Quelques exemples se trouvent proches de chez nous, même dans nos paroisses.

Les **Maisons d'adoration**, fondées en 1998, s'adressent aux laïcs vivant dans le monde, qu'ils soient célibataires ou mariés. Ils ont pour mission d'essaimer pour porter au monde l'Amour de Jésus-Eucharistie, par un ministère de visitation accompli dans la simplicité de leur vie quotidienne. L'adhésion aux Maisons d'adoration est préparée par un cheminement en trois étapes : 1. Donation à Marie ; 2. Renouvellement des promesses du baptême, de la confirmation et du mariage pour les époux ; 3. Consécration à la personne vivante du Christ, par laquelle s'expriment l'attachement au Seigneur et le désir de vivre en union avec lui. Leur modèle de vie est la Sainte Famille.
www.lesmaisonsdadoration.com

L'ordre des **vierges consacrées**, créé en 1970, par le pape Paul VI. Une vocation encore méconnue mais qui, de par son insertion dans le monde, fait pleinement sens à notre époque. Il existait déjà dans l'Église primitive des formes de vie consacrée : des femmes choisissaient volontairement la chasteté et la virginité perpétuelle. Cette vocation spécifique et originale permet en effet à des femmes de recevoir une consécration de la part de leur évêque diocésain tout en demeurant dans leur

contexte de vie et non plus en intégrant une communauté monastique. Leur célibat est une manière de se donner entièrement à Dieu, dans une relation étroite avec l'Église en se mettant à son service, tout en restant dans le monde.

www.ordovirginum.fr

La **Famille Solitude Myriam**, fondée au Canada en 1981, soutient des personnes ayant vécu une séparation ou un divorce. En découvrant de plus en plus la grandeur du sacrement de mariage, elles approfondissent le mystère, afin de le vivre pleinement, et cela même au-delà du divorce. Là aussi, après un cheminement, des étapes d'acceptation, de pardon, de réconciliation, il y a la possibilité de faire un engagement qui consiste à renouveler les promesses du baptême et du sacrement de mariage, pour vivre la fidélité à leur sacrement de mariage. Ces laïcs se mettent au service, à la suite du Christ, dans les situations auxquelles ils sont confrontés, tout en priant pour les familles et les prêtres.

www.famillesolitudemyriam.org

Voici un aperçu de quelques possibilités d'engagements, il en existe certainement d'autres. Si vous souhaitez en parler, n'hésitez pas. Un témoignage de vie est toujours un cadeau qui peut aider d'autres personnes à trouver leur chemin.

« Un témoignage de vie est toujours un cadeau qui peut aider d'autres personnes à trouver leur chemin. »